



Procès verbal de la réunion de conseil du 07/04/2014

Présents (14).	Absents (1)
1 M. Pierre MELOT 2 Mme Martine FROGEAIS 3 M. Gilbert GEORGEAULT 4 Mme Bernadette COMBETTES 5 Mme Isabelle DENIS 6 M. Dominique GREGOIRE 7 Mme Chrystèle LEFEVRE 8 M. Yves LEHUEROU 9 M. Michel MELOT 10 Mme Laurence MORICE 11 Mme Anne-Marie MORLIER 12 Mr Benoit POULAIN 13 Melle Pauline SAGLIO 14 M. Samuel TAUVRY	1 M. Armel GODAIS

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER.

M. Armel GODAIS donne procuration à M. Dominique GREGOIRE.

Présents : 14

Votants : 14

1) Commissions communales et délégation extérieures

LISTE DES COMMISSIONS

<u>commissions</u>	<u>Noms des personnes intéressées</u>
ÉCOLE (5 membres)	Mme Martine FROGEAIS Mme Christelle LEFEVRE Melle Pauline SAGLIO Mme Laurence MORICE M. Samuel TAUVRY
COMMUNICATION/ AFFAIRES CULTURELLES (5 membres)	Mme Bernadette COMBETTES Mme Martine FROGEAIS Mme Anne Marie MORLIER Melle Pauline SAGLIO Mme Laurence MORICE
FINANCES (5 membres)	M. Gilbert GEORGEAULT M. Yves LEHUEROU Mme Anne Marie MORLIER Mme Isabelle DENIS M. Armel GODAIS
VOIRIES/BATIMENTS (5 membres)	M. Dominique GREGOIRE M. Armel GODAIS Samuel TAUVRY Michel MELOT Benoit POULAIN
IMPÔTS (12 noms pour les titulaires et 12 suppléants dt 4 contribuables domiciliés hors	M. Benoit POULAIN Mme Anne Marie MORLIER

commune)	M, Michel MELOT reste à nommer les personnes extérieures
APPEL D'OFFRES (5 membres)	M. Pierre MELOT M. Arnel GODAIS M. Dominique GREGOIRE Melle Pauline SAGLIO M. Samuel TAUVRVY
CCAS(5 membres) + 4	Mme Christelle LEFEVRE Mme Martine FROGEAIS Mme Laurence MORICE Mme Anne Marie MORLIER M. Pierre MELOT
SDE35 (1 délégué)	M. Dominique GREGOIRE
VITRÉ COMMUNAUTÉ (1 suppléant)	M. Pierre MELOT Mme Martine FROGEAIS
Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt de Theil (1 délégué titulaire+ 1 suppléant)	M. Yves LEHUEROU M. Michel MELOT
SMICTOM (1 Délégué+1 suppléant)	M. Pierre MELOT M. Gilbert GEORGEAULT
Syndicat d'urbanisme (1 Délégué+ 1 suppléant)	M. Yves LEHUEROU M. Pierre MELOT
URBANISME (5 membres)	Pierre MELOT me Isabelle DENIS M. Yves LEHUEROU Mme Martine FROGEAIS M. Gilbert GEORGEAULT

2) Devis PC de la commune

Pour le passage au PESV2 en comptabilité, il a été constaté, suite à l'intervention du technicien de Berger Levraut fin février, pour l'installation de la nouvelle gamme e.magnus que le matériel informatique n'avait pas toutes les conditions requises pour pouvoir installer les nouveaux logiciels correctement.

ABM informatique et Club news ont envoyés les devis suivants :

- ✓ ABM informatique : 1989.60 €
- ✓ Club news :

A l'unanimité, Le conseil décide de reporter la décision au prochain conseil.

3) Visuel « Rouedad des médiathèques des portes de Bretagne »

L'achat des cartes de lecteur de la médiathèque ont déjà été validés.

Il faut donner une validation concernant le visuel de la carte de lecteur qui se présente de la manière suivante :



Explication du visuel :

Rouedad signifie réseau et les 5 ronds représentent les 5 communes à l'unanimité, Le conseil accepte avec quelques réserves sur « ROUEDAD » et le J'.

4) Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Attribution des IHTS :

Il est décidé d'attribuer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires au personnel ayant participé aux opérations électorales et ne pouvant prétendre aux indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires et n'ayant pas récupéré le temps supplémentaire effectué. Les agents non titulaires pourront percevoir les IHTS selon les mêmes conditions que les fonctionnaires.

Modalités de calcul :

Les agents employés à temps complet percevront les IHTS selon le tarif des heures supplémentaires de dimanche, et éventuellement de nuit, correspondant à leur indice, et calculées selon les articles 7 et 8 du décret n° 2002-60 précité.

Les agents employés à temps non complet percevront des IHTS rémunérées en heures complémentaires basées sur le traitement, sans majoration de dimanche ou de nuit dans la limite de la durée légale du travail. Au-delà, les agents à temps non complet percevront des IHTS selon les mêmes conditions que les agents à temps complet.

Attributions individuelles :

Monsieur le Maire procédera aux attributions individuelles en fonction des heures effectuées à l'occasion des élections.

Périodicité de versement :

Le paiement de ces indemnités sera effectué après chaque tour de consultations électorales.

À l'unanimité, le conseil valide le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

5) Soutien financier pour voyage scolaire d'enfants résidant dans la commune

DESTINATION	DATE DU SEJOUR	NOMBRE D'ÉLÈVES	PARTICIPATION/ ÉLÈVES
ERQUY	08/10/2013 au 11/10/2013	4	150€
SAINT MALO	22/05/2014 au 23/05/2014	1	50€
ALLEMAGNE	24/03/2014 au 28/03/2014	0	230€
ANGLETERRE	24/03/2014 au 28/03/2014	5	295
ESPAGNE	24/03/2014 au 28/03/2014	4	300€

À l'unanimité, le conseil valide la participation de la commune à hauteur de 10 € par enfant pour les voyages scolaires.

6) Halte-Garderie Coccinelle

La halte-garderie de Marcillé-Robert gérée par l'ADMR de Retiers sollicite une subvention sur une base de 2.26€ de l'heure de participation d'un enfant sur l'année 2013. Soit un total de 1 774€.

A l'unanimité, Le conseil n'est pas favorable au versement d'une subvention.

7) Questions diverses

PLATEFORME DECHETS VERTS : mis à disposition d'un ancien silo à la Biardière chez M. GEORGEAULT, pour le dépôt de déchets verts (essentiellement de la tonde de pelouse). M. le Maire doit prévoir un article dans le Ouest France pour communication auprès des habitants de Moulins.

CHEMIN DE LA HUSSONNIERE : les échanges de chemins prévus entre M. BERKEN et la commune sont en suspens, dans l'attente d'une réponse du Syndicat des Eaux. De sa propre initiative, Mr BERKEN a fermé l'ancien chemin communal. Donc M. le Maire se voit dans l'obligation de déposer plainte pour obstruction de voie communale.

La secrétaire de séance
Anne Marie MORLIER



Le Maire
Pierre MELOT

